

La corniche J.F. Kennedy quartier du Roucas Blanc

Longue de plusieurs kilomètres, elle offre de très jolies vues sur les îles et sur la côte dominée par le massif de Marseilleveyre.

Au retour, cette randonnée vous propose de découvrir le quartier du Roucas Blanc, ses traverses escarpées et ses escaliers tortueux qui vous conduisent toujours vers la mer.

Du Marégraphe, longer la **corniche John F. Kennedy**. Elle est un véritable balcon sur la mer, le trottoir sur deux niveaux est séparé par un banc de 2 km de long. Vous êtes sur le plus long banc urbain du monde.

2 20mn - La plage du Prophète, située au pied de la corniche face au **Roucas Blanc**, est l'une des plus belles plages de Marseille intra-muros.

30mn - Ce monument, une pale d'hélice d'un immense bateau, a été érigé en 1971, à la mémoire des rapatriés d'Afrique du Nord. Il a été créé par le sculpteur marseillais César. Le monument marque notre point de retour, plutôt qu'un simple demi-tour. Je vous propose de déambuler dans les ruelles ou montées du quartier du Roucas Blanc (passages inaccessibles aux voitures). Revenez sur vos pas, aux feux, traversez la corniche et empruntez la montée I.-Graff.

4) 35 mn - L'escalier situé à droite de l'immeuble débouche sur un portillon métallique. Passez le portillon et récupérez à gauche la montée de la batterie qui rejoint la corniche, longez le trottoir et empruntez l'escalier du Prophète.

5) 45mn - Franchissez quelques marches, un aller/retour dans la montée de la Rotonde permet de découvrir plusieurs points de vue sur la plage du Prophète. Continuez l'ascension et prendre à gauche la rue des Roses puis à droite la montée de la Napoule pour rejoindre la traverse Nicolas que l'on descend sur la gauche. À hauteur du n° 49, quittez la traverse pour rejoindre le vallon de l'Oriol par la montée Roubion. Traversez et remontez le vallon de l'Oriol, pour prendre à gauche la traverse Sélian, 6) 1h, puis à gauche la traverse Pey jusqu'à la corniche et le parc de la villa Valmer.

1 h 15 - Arrivée.



ACCÈS

- en bus : du Vieux Port, prendre la ligne 83, descendre à l'arrêt « corniche J.-Martin » ;
- en voiture : du centre-ville, prendre la direction du Pharo, stationnement le long de la corniche à hauteur du Marégraphe.

FICHE TECHNIQUE

DISTANCE: 4,5 km TEMPS ESTIMÉ: 1 h 15 DÉNIVELÉ: 125 m

DIFFICULTÉ: promenade. Facile,

seule difficulté : les escaliers.

REMARQUE : randonnée à parcourir en toute saison.

De part et d'autre de la métropole marseillaise, un immense territoire naturel, entre la vallée de l'Huveaune et la mer, offre un domaine important d'oxygénation. Cet ensemble est formé de plusieurs unités naturelles dont la morphologie du terrain, souvent très sévère, offre une intéressante diversité.

Les calanques, comme l'ensemble de la Provence, sont très sensibles aux incendies, notamment l'été et par temps de mistral.

RÉGLEMENTATION

Durant l'été dans les Bouches du Rhône, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral et peut l'être par arrêté municipal.

En fonction du niveau de danger, l'accès au massif forestier peut être possible toute la journée niveau Vert et Orange, ou limité à la tranche d'horaires entre 6 h et 11 h le matin niveau Rouge ou interdit toute la journée niveau Noir .

Situation de danger météorologique Période de l'année	peu dangereuse	dangereuse	très dangereuse
Janv Avr Mai - Oct Nov Déc.	Niveau VERT	Niveau VERT	Niveau ORANGE
Février - Mars		Niveau ORANGE	Niveau ROUGE
Juin - Juillet - Août - Septembre	Niveau ORANGE	Niveau ROUGE	Niveau NOIR

Du 1^{er} juillet au samedi précédant le 2^{ème} dimanche de septembre, le niveau de danger feu de forêt est défini chaque jour avant 19h pour le lendemain.

Cette information est accessible auprès :

De la préfecture (site www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr), le Service départemental d'incendie et de secours, des Mairies, en consultant le serveur vocal dédié au n° **0811201313**.

RECOMMANDATIONS

N'allumez donc aucun feu.

Ne laissez derrière vous aucune trace de votre passage.

Ne quittez jamais les sentiers.

Ne faites pas de bruits inutiles.

Regardez, sentez, photographiez la flore sans la cueillir.

Pas de camping en dehors des sites d'accueil. Les chiens doivent être tenus en laisse.

Quoi qu'il en soit, il faut impérativement respecter les consignes de sécurité et de propreté sous peine

OUEL ÉOUIPEMENT?

de forte amende...

Même si elles ne portent pas le nom de montagne, nos collines n'en sont pas plus faciles. Les sentiers et chemins caillouteux, la chaleur, le vent et l'aridité de notre belle Provence nous rappellent à la réalité.

Il faudra donc prévoir un équipement adapté à la pratique de la randonnée :

- sac à dos, chaussures de marche, vêtements de protection contre le vent, la pluie, le froid ; ne pas oublier que la météo peut toujours évoluer ;
- chapeau pour éviter les insolations, lunettes de soleil, crème solaire, sans oublier une trousse de premiers secours ;
- une gourde (1,5 l/personne), un encas et, bien entendu, un pique-nique si vous partez pour la journée.



LA PÉRIODE

L'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrête préfectoral.

Il appartient à chacun (promeneur et randonneur), d'évaluer ou de se renseigner sur les conditions climatiques (vent) du moment. (Voir réglementation ci-contre).

LE NIVEAU DE DIFFICULTÉ

Promenade : randonnée avec peu de dénivelé, praticable par tout marcheur et relativement courte.

Balade : randonnée avec plus de dénivelé, plus longue mais toujours sur de bons chemins.

Randonnée : randonnée nécessitant soit un certain entraînement à la marche, soit pouvant présenter des passages délicats ou des difficultés techniques. Ces difficultés ou situations délicates rencontrées sont détaillées dans la randonnée.

L'HORAIRE

Le temps estimé de la randonnée concerne uniquement la durée de marche (non compris les arrêts). Rappelez-vous que l'horaire indiqué n'est qu'un repère adaptable en fonction de la composition du groupe et de la chaleur.

LE PLAN

Par son illustration en 3D, la lecture de carte prend une tout autre dimension et donne le profil de la randonnée. De ce fait l'utilisation de cartes géographiques n'est pas indispensable.

Le nord est indiqué par la boussole dessinée sur la carte.

L'éditeur et l'auteur ne peuvent en aucune façon être tenus pour responsables en cas de modification des informations de cette balade et des aléas dus à des conditions naturelles imprévisibles, en cas d'accidents ou d'incidents survenant sur l'itinéraire ou en cas d'infractions qui pourraient être commises par les utilisateurs de cette fiche rando, notamment à l'encontre de la réglementation sur la propriété privée.

TÉLÉPHONES UTILES

Météo

08 92 68 02 13

Police

17

Pompiers

18 (ou 112, téléphones portables)

